

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 13 Avril 2023

Présents : Pascale CIEPLAK, Céline BLADIER-SIGAUD, Fabrice MOUNAL, Catherine PICAULT, Catherine GAUTHIER KUPCZAK, Dominique MOURLON, Danièle BAUDIN, Laurent VITET, Delphine MEILHAC, Elodie DEJAMMES, David PETRICOLA, Michel FERNANDEZ

Procuration : Julien MAURIE ayant donné procuration à Delphine MEILHAC

Secrétaire de la séance : Michel FERNANDEZ

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2023
- Vote des budgets primitifs : Commune - Eau - Assainissement
- Délibération : subvention « Amendes de Police »
- Demande de subvention de l'association FASOLOT
- Questions et informations diverses.

La séance est ouverte à 18H12.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2023

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du 16 mars 2023.

2 - Vote des budgets : Commune - Eau – Assainissement

COMMUNE

Section de fonctionnement

Le budget global en **dépenses** de la section de fonctionnement s'élève à **873 871,80€**

○ Charges de gestion générale	111 500,00€
○ Charges de personnel et frais assimilés	302 200,00€
○ Atténuations de produits	52 257,00€
○ Dépenses imprévues	0,00
○ Charges de gestion courante	168 290,00€
○ Charges financières (intérêts emprunts en cours + nouvel emprunt)	9 682,77€
○ Opération d'ordre de transfert entre sections	47 088,23€
○ Virement à la section d'investissement	182 853,80€
○ Total dépenses fonctionnement	873 871,80€

Les **recettes** sont évaluées à : 688 025,00€
Excédent de fonctionnement reporté de 185 846,80€ Soit un total de 873 871,80€ dont :

○ Atténuation des charges	21 000,00€
○ Produits des ventes	74 921,00€
○ Impôts et taxes	495 563,00€
○ Dotations et participation	74 891,00€
○ Autres produits de gestion courante	21 650,00€

Section d'investissement

Dépenses :

○ Restes à réaliser	72 886,32€
○ Dépenses d'investissement	313 665,73€
○ Soit un total de	386 552,05€

Recettes :

○ Recettes d'équipement	39 850,00€
○ Recette opération ordre	60 188,23
○ Virement de la section de fonctionnement	182 853,80€
○ Solde d'exécution 2022 reporté	103 660,02€
○ Soit un total de	386 552,05€

Le budget soumis au vote a été approuvé :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

EAU

Section de fonctionnement

Dépenses définies à 172 604,53€ pour des **recettes** de 94 465,93€ auxquelles il faut ajouter l'excédent de fonctionnement reporté de 2022 de 78 138,60€ soit un total de : 172 604,53€

Section d'investissement

Dépenses :

○ Dépenses d'investissement	104 378,29€
○ Solde d'exécution négatif 2022	59 221,63 €
○ Soit un total de	163 599,92€

Recettes :

○ Besoin de financement de la section de fonctionnement	66 740.83€
○ Excédent de fonctionnement 2022 reporté	78 096.09€
○ Opérations d'ordre Amortissements	14 532.00€
○ Soit un total de	163 599.92€

Le budget soumis au vote a été approuvé :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses définies à **146 857,24€** pour des **recettes** de **68 468,93€** auxquelles il faut ajouter l'excédent de fonctionnement reporté de **78 388,31€** soit un total de : **146 857,24€**

Section d'investissement

Dépenses :

○ Dépenses d'investissement	109 844.04€
○ Soit un total de	109 844.04€

Recettes :

○ Excédent de fonctionnement 2022	29 887.25€
○ Virement de la section de fonctionnement	71 135.79€
○ Opérations d'ordre	8 821.00€
○ Soit un total de	109 844.04 €

Le budget soumis au vote a été approuvé

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

3 - Délibération : subvention « Amendes de Police »

Petit rappel sur cette subvention : Le Département a la charge de répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière, entre les communes ou les groupements de communes de moins de 10000 habitants qui exercent les compétences en matière de voirie, de transport en commun ou de parcs de stationnement.

Cela permet à ces communes de pouvoir améliorer la sécurité routière et/ou l'accès aux réseaux de transport en commun sur leurs territoires.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité cette demande de subvention pour l'achat de divers panneaux de signalisation et d'un radar pédagogique.

4 - Demande de subvention de l'association FASOLOT

Le conseil municipal n'a pas accepté cette demande car la préférence de versements de subventions va aux associations locales.

5 - Questions et informations diverses.

Elections sénatoriales

La prochaine réunion du conseil municipal sera le **vendredi 9 juin à 19h** pour désigner 3 délégués et 3 suppléants pour les prochaines élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Ce sont les grands électeurs (appartenant au collège des élus municipaux) qui voteront le 24 septembre 2023 à Cahors (pour notre département).

Dans les communes de moins de 9000 habitants, les conseils municipaux doivent désigner des délégués et suppléants, dont le nombre dépend de la taille du conseil municipal.

CAUVALDOR : Elaboration de nouvel PLUiH

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal de l'Habitat est un document de planification et d'urbanisme réglementaire qui définit un projet urbain, fixe les grandes orientations en matière d'habitat, de déplacements, d'aménagement urbain et de services.

Il fixe également les règles d'occupation et d'utilisation du sol, c'est-à-dire les zones où l'on peut construire et celles que l'on souhaite protéger.

CAUVALDOR organise, avec son service ADS, des ateliers de travail avec les élus et les délégués de cette commission afin d'élaborer le nouvel PLUiH.

Prochaines manifestations dans notre commune :

- **Le vendredi 7 juillet** : **Ciné plein air** « Princesse Dragon » film animation de 2021.
La buvette sera tenue par l'association 1,2,3 soleil.
- **Le samedi 8 juillet** : **Grande course cycliste** : il y aura 2 courses UFOLEP :
Catégories 3 et 4 puis Catégories 1 et 2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.